

maître d'ouvrage :

CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

maître d'œuvre :

CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

exécution :

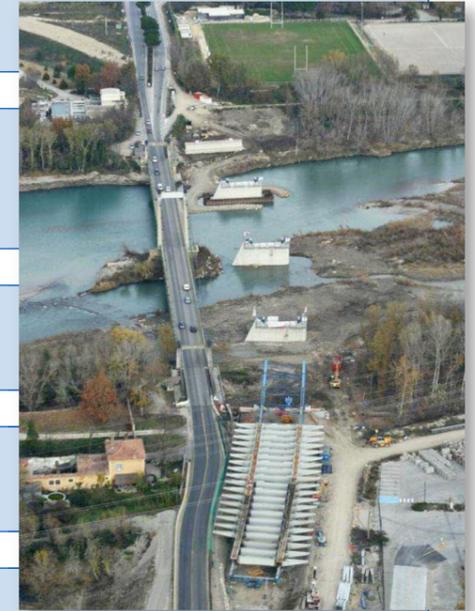
DÉPARTEMENT PONTS MÉTALLIQUES

délai :

de février 2011 à mai 2012

coût :

13,3 M€ HT



description des travaux :

Le pont suspendu qui franchit la Durance entre les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse à hauteur de Pertuis n'était plus adapté à la circulation quotidienne qui l'emprunte.

Les deux Conseils Généraux ont donc décidé de le reconstruire. C'est le Conseil Général des Bouches-du-Rhône qui a assuré la Maîtrise d'Ouvrage de ce projet.

Afin de ne pas interrompre la circulation, le nouveau pont est construit à côté de l'existant qui ne sera démolé qu'après sa mise en service.

De ce fait, afin de ne pas prolonger les accès outre mesure, le tracé en plan est courbe avec un rayon de 1 000 m.

L'ouvrage est un bipoutre mixte à 4 travées de 61,2 - 2 x 72,0 - 61,2 m, soit 266,4 m de longueur.

Le tablier de 24,4 m de large supporte une chaussée à 2x2 voies et une bande de 4,50 m réservée aux cyclistes et aux piétons

Les poutres sont de hauteur constante égale à 2,750 m

La largeur de l'ouvrage a nécessité l'emploi d'acier S460 sur piles ; 680 t sur les 2 200 t de charpente mises en œuvre.

L'ossature a été mise en place depuis la rive gauche de la Durance par lancement sur patin de glissement.

